



Une force  
à vos côtés

[www.CGTdesSDIS.com](http://www.CGTdesSDIS.com)

# COMPTE RENDU DE LA REUNION AGENDA SOCIAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

Présents : La D.G.S.C.G.C.\* (Julien MARION, Julie DELAIDDE, Jean-Philippe VENNIN et Axelle CHUNG TO SANG) et les 5 OS représentatives : CGT, CFDT, FO, FA, UNSA  
Pour la CGT : Thomas BRU, Philippe WERNERT

M. MARION, le nouveau directeur des Sapeurs-Pompiers à la D.G.S.C.G.C.\*, débute la réunion en se présentant et en expliquant notamment son attachement au dialogue social et son souhait de faire des réunions mensuelles avec les organisations syndicales représentatives, comme pour cette réunion.

Pour commencer, la C.G.T explique sa position sur la proposition de charte du dialogue social, envoyée en amont de cette réunion (charte adaptée de celle en vigueur pour les relations entre le ministère de l'intérieur et les organisations syndicales représentant les agents de l'Etat). Il s'agissait :

- de faire apparaître les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés, puisque les organisations syndicales ne représentent pas que les pompiers (on nous rappelle que les P.A.T.S.\* ne sont pas dans le champ de compétence de la D.G.S.C.G.C.\*),
- de permettre la diffusion des documents de travail pendant les travaux, pour ne pas discuter des sujets sans recueillir les avis de la base.
- de rappeler que les associations n'ont aucune raison d'être reçues dans le cadre des travaux entamés avec les organisations syndicales représentatives.

Plusieurs points de détail et de modification d'écriture ont été demandés. Un gros débat a eu lieu sur la différenciation d'un dialogue institutionnel et non institutionnel, fortement voulue par la D.G.S.C.G.C.\*.

Suite aux échanges, la D.G.S.C.G.C.\* va nous renvoyer un projet de charte modifié.

La problématique de la C.N.S.I.S.\* a été évoquée, instance non statutaire, faisant doublon avec le CSFPT, parfois bloquante et où siège des organisations sans représentativité légitime. Il a aussi été évoqué la problématique des droits syndicaux, dont l'application dans certains SDIS est toujours difficile.

D.G.S.C.G.C.\* : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

P.A.T.S.\* : Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés

C.N.S.I.S.\* : Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex

Contact : Internet : [WWW.CGTdesSDIS.com](http://WWW.CGTdesSDIS.com) Mail : [Bureau.national@CGTdesSDIS.com](mailto:Bureau.national@CGTdesSDIS.com) Fax 01 48 51 98 20